

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Sébastien

PROCES- VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FLNS

Mardi 09 décembre 2025 à 18h30h.

Siège FLNS – Maison des Sports

Présent-e-s : Claude WALTZING, Thierry HOSCHEIT, Bob ULVELING, Mesdames, Anaïs HOSCHEIT, Jessica SCHUMACHER et Messieurs Damien ASSINI, André MULLER, Luc MULLER, Thierry POHU et Lex VISSER.

Excusé-e-s : Madame Jil POCERVINA.

Invité-e-s : Madame Martina FURLAN, Messieurs Louis-Frédéric DOYEZ, Sébastien MAROUZE.

I/ Accueil du Président :

A la suite de l'Assemblée générale de la Fédération du samedi 22 novembre 2025, Monsieur Barry Black a rendu les mandats de trésorier et de membre du CA, confiés l'an passé. Il a été pris acte de cette décision. L'engagement de Monsieur Black est remercié et salué.

En conséquence, le Bureau exécutif devait être complété. Le Président a demandé à Monsieur Bob Ulveling d'assumer la fonction de Vice-président Trésorier. Ce dernier ayant accepté, Monsieur Thierry Hoscheit a été sollicité afin d'assurer la fonction de Vice-président Secrétaire général. Monsieur Hoscheit a répondu favorablement à cette mission.

Ce nouveau Bureau exécutif a initié de travailler ensemble, avec beaucoup d'entrain, d'investissement et de plaisir. Cette collaboration a été effective avec le DTN et le récent DAF. Les choses se mettent en place et la prochaine AG devrait rassurer chacun sur la solidité de la gouvernance « quotidienne ».

Suite à la démission de Monsieur Black, le Conseil d'administration peut être complété. Madame Jil Pocervina est proposée par Swimming Luxembourg pour pourvoir à ce remplacement.

Un poste au Conseil d'administration n'ayant pas été pourvu à ce jour, Madame Martine Furlan est proposée par Luxembourg Sharks Swimming Club comme invitée permanente, dans l'attente d'une éventuelle cooptation après modification des statuts en ce sens.

Le Conseil d'administration valide ces nominations et cette nouvelle organisation. Le Président accueille et remercie chacun pour son engagement dans ces nouvelles fonctions.

L'Assemblée générale de la Fédération qui s'est tenue ce samedi 22 novembre n'a pas permis de traiter convenablement l'ensemble des points portés à l'ordre du jour, notamment les propositions d'évolutions statutaires n'ont pas été évoquées ni débattues.

L'Assemblée générale étant un moment fondamental de la vie démocratique interne, il a donc été décidé qu'une **assemblée générale complémentaire se tiendra le samedi 13 décembre prochain.**

A cette AGO, s'est ajoutée une AGE pour proposer d'autres évolutions statutaires que celles envisagées auparavant. Il est en effet apparu opportun de recourir à un examen des comptes fédéraux par un cabinet comptable extérieur aux fins de soumettre désormais à l'AG un rapport professionnel et objectif de la situation financière fédérale.

A la suite de ces AG qui doivent offrir de retrouver de la sérénité dans le fonctionnement et les relations au sein de la Fédération, un **CA se tiendra le mardi 23 décembre prochain.** Il aura pour objet principal l'évolution de l'organisation du siège et des RH à la suite des recrutements du DAF et du DTN.

Cette réunion sera suivie d'un temps de convivialité, naturel à cette période.

Le CA de la nouvelle année 2026 se tiendra le mardi 12 janvier. Il aura notamment pour objet, la présentation par Jérémy Bruggeman du programme NEXTGEN.

Suite à toutes les récentes évolutions, il semble enfin opportun de dialoguer avec les Présidents des clubs, dès le début d'année. Il est ainsi proposé d'organiser la **Journée des Présidents** dans la matinée du dernier jour de l'Euro Meet. Cela offrira aussi à chacun l'occasion de participer à ce moment important sportif et de rayonnement de la natation luxembourgeoise. Une telle éventualité est à proposer et valider avec les présidents et l'organisation. LFD est chargé de cela.

II / Affaires sportives :

Bilan des championnats d'Europe 25m Lublin

Très bon état d'esprit au sein de l'équipe nationale.

Des performances à saluer aussi :

- 3 records nationaux battus
 - 2 par Florian Fripiat sur 100 m et 200 m papillon.
 - 1 par Lou Jominet sur 1500 m nage libre.
- 15 records personnels améliorés sur 21 courses engagées.

Félicitations du CA aux nageurs et à leurs staffs sportifs, de club et fédéraux.



SEO



Bâloise
Assurances

andreasen
accounting services
FREELANDER'S
SPORTS



Bilan des championnats nationaux

Sur le plan sportif, les Championnats Nationaux ont été marqués par les premières places trustées par le *Swimming Luxembourg* : Plus de 80% des titres ont été remportés par ce club.

Sur le plan individuel, plusieurs performances de référence sont à souligner :

- Emma Barthel (SL), pensionnaire du Centre National d'Entraînement et d'Expertise (CNEE), s'est particulièrement illustrée en battant trois meilleures performances nationales 15 ans :
 - o 200m 4 nages : 2'18"19
 - o 200m brasse : 2'31"75
 - o 200m papillon : 2'19"89
- Dana Resl (CNDu) établit la meilleure performance nationale 14 ans sur le 50m nage libre en 26"57.
- Evan Viguier (SL) signe la meilleure performance nationale 17 ans sur le 200m papillon en 2'04"79.
- Yanis Pilagatti (SL) établit la meilleure performance nationale 13 ans sur le 100m nage libre en 56"42

Félicitations à tous !

Point sur le VAR

Le Vidéo judging a été mis en place pour ces championnats. Ce système met les nageurs luxembourgeois dans des conditions optimales de jugement et permet une très bonne pédagogie correctrice au besoin. Toutefois un tel dispositif peut paraître disproportionné sur certaines compétitions. Il ne faut par ailleurs leurrer personne sur le fait que ce n'est pas ce dispositif technique qui remplacera l'entraînement et réhaussera le niveau de performance de la natation luxembourgeoise

D'un point de vue logistique, il est constaté que la mise en place du **vidéo judging** mobilise beaucoup de temps et d'énergies. Les temps de déménagement, de transport, d'installation et de test représentent plus d'une demi-journée de travail pour plusieurs personnes. Au regard des niveaux de pratique, ce déploiement peut paraître excessif et il faudra calibrer cette prestation au niveau de compétition.

Le déploiement du dispositif nécessite en effet de s'adapter à la configuration de chaque bassin, de chaque piscine. Mais chaque exercice agrège des savoir-faire et des expériences qui bénéficient à l'exercice suivant. Ainsi le temps consacré à l'installation va diminuer à mesure que le dispositif et les équipes seront formés, rodés.

Au-delà de ces améliorations logistiques, il revient d'établir des conditions de niveaux de prestations en fonction de critères sportifs, pédagogiques, liés à la compétition. La labélisation des compétitions peut apporter une telle grille de lecture par rapport à ce point. Elle peut poser une classification à laquelle pourra être déclinée un dispositif de vidéo judging en adéquation avec l'enjeu, l'intérêt pour les nageurs, de ces compétitions.

SM prend le sujet et le traitera au mieux en calibrant avec l'équipe concernée différents niveaux d'équipement, puis en intégrant cette granularité au sein de celle des labels.



SEO



Dans l'organisation de la compétition, il est aussi regretté le grand nombre de **forfaits non déclarés** qui induisent des trous dans les séries, voire des séries inutiles. Il serait bon que tous les entraîneurs prennent le soin de déclarer les nageurs non-partants le jour de la compétition. Cela permettrait des adaptations.

Il faut organiser une telle procédure. Il pourrait y avoir une obligation de déclaration au moment de la réunion technique. En l'absence ou oubli de déclaration, une pénalité pourrait être infligée au club fautif, à charge pour lui de se reporter ensuite vers son nageur absent.

SM traite le sujet et envisage l'éventuelle réglementation sportive adéquate.

Participation financière des clubs en faveur de leurs membres accueillis au Centre National d'Entraînement et d'Expertise.

Le sujet est de partager les frais de fonctionnement du CNEE. Les nageurs accueillis bénéficient de conditions optimales de formation et d'entraînement qui allègent souvent le quotidien des clubs et participent à l'amélioration du niveau de performance de leurs membres accueillis au CNEE.

Dès lors, il apparaît légitime de solliciter une participation financière des clubs.

Pour définir le montant qui serait demandé à chaque membre de chaque club, il convient préalablement de connaître les coûts induits par l'entraînement, les stages CNEE, et de considérer les différentes aides reçues par la Fédération et/ou par les athlètes : COSL, SportLycée, Ministère, ...

Au regard de ces éléments - non encore identifiés précisément à date -, plusieurs options de participation relatives à cette prise en charge par les clubs sont possibles.

Option A : Un tarif de base pour les journées de compétitions et pour les stages (les chiffres ne sont à ce stade qu'indicatifs) :

- 80€ en compétition
- 180€ pour les stages

auxquelles viendront se déduire les aides nommées précédemment.

Option B : Un forfait annuel (les chiffres ne sont à ce stade qu'indicatifs)

Cadre A Juniors (admis sur dérogation) 4.500€

Cadre Top Juniors 3.500€

Cadre Top Juniors, Cadre promotion 3.000€

Cadre Top 1.000€

Cadre Top COSL 0€

Participation aux stages fédéraux (février)

La proposition d'une participation financière à hauteur de 40€ par journée de stage dégressif selon le niveau (les chiffres ne sont à ce stade qu'indicatifs).

Cadre A Juniors 40€

Cadre Top Juniors 30€

Cadre Top Juniors, Cadre promotion 20€

Cadre Top 10€

Cadre Top COSL 0€

Cette proposition reste symbolique et apporterait 4K à 6K selon les effectifs.



SEO



Aucun montant financier ne peut être validé ce soir. Il faut affiner avec le statut de chacun et les financements en découlant. Ce sujet sera repris lors d'un prochain CA.

Les principes retenus par le CA : participation financière calibrée et obligatoire des clubs ; système fin, individualisé et objectif, publié et connu de tous, en début de saison.

Précisions :

- Si le club et la famille concernés déclarent être en difficulté pour régler ces frais, examen par le CA pour apporter l'aide la plus appropriée.
- Ce dispositif de financement peut rencontrer des difficultés d'exécution pour cette année déjà bien entamée, puisque les clubs n'ont pas anticipé et budgétisé cette dépense.

Il est rappelé et salué le niveau de performance actuel de **Rémi Fabiani** qui a réalisé des performances de niveau mondial à l'US Open. Il est dans le TOP 15 des nageurs mondiaux sur 50m NL. Avec le temps réalisé, il aurait été 13^{ème} lors des JO de Paris 2024.

Félicitations et encouragements du CA.

SM et LFD ont rencontré ce jour les dirigeants de la Coque. Ils ont notamment confirmé les dates des CE de Nat'Art et obtenu la mise à disposition de la Coque pour une demi-journée de plus pour les Championnats nationaux (OLN).

Point sur l'organisation de l'Euro Meet :

Le plateau sportif s'annonce de grande qualité avec des équipes nationales et des nageurs de renom.

Le budget devrait être tenu, conformément aux engagements pris avec le Trésorier. La Fédération prévoit d'équilibrer les comptes à hauteur de 15K.

Les membres du Bureau exécutif seront associés aux remises des médailles en concertation avec la valorisation des partenaires.

Le Président sollicite que les membres du CA soient sollicités aussi pour cet exercice s'ils sont présents. La Fédération demeure l'un des partenaires majeurs de cet événement, derrière le Ministère, et est le responsable juridique de la manifestation.

Le recrutement des bénévoles recueille aujourd'hui 48 volontaires. Le Comité d'organisation demande aux membres du CA de véhiculer au sein de leur clubs l'appel aux bénévoles, notamment pour les "box carrier kids" et les invite à s'inscrire également.

Tout s'annonce sous les meilleures auspices.

Point sur l'organisation des Championnats d'Europe de Natation Artistique Jeunes

Une réunion relative à l'organisation de ces CE se tiendra le vendredi 12 décembre.



SEO



L'objet sera de faire un point complet.

Nous attendons toujours le contrat d'organisation de *EA*. Ce qui est confirmé, c'est que *European Aquatics* n'aidera pas financièrement. Au contraire, il faudra leur verser 5K€ de droits d'organisation et prendre leurs prestataires notamment sur le scoring à hauteur maximal de 13K.

Les devis de logistique sont à date très élevés et il faudra certainement diminuer le dimensionnement, notamment de l'écran géant, pour contenir les charges.

Plusieurs hôtels ont été sollicités, mais les tarifs demeurent élevés. Cela peut limiter le nombre de participation d'équipes nationales, notamment d'Europe du Sud, surtout en comparaison avec les prix d'hébergement de l'édition précédente en Grèce.

Le budget demeure à préciser, consolider.

Les sources de recettes et subsides pourraient avoisiner les 100K ; les dépenses ne pourraient alors pas dépasser les 150K. La FLNS peut faire un effort financier conséquent pour cette organisation. Mais ce financement fédéral à hauteur de 50K ne doit pas être dépassé.

Par ailleurs, l'enjeu demeure que cet événement favorise la pratique de la natation artistique au sein du Luxembourg. Les retombées en termes de pratique ont été le pilier du choix d'organisation de cette manifestation. Il faut travailler aussi à cette transformation.



SEO



Bâloise
Assurances

andreasen
accounting services
FREELANDER'S
SPORTS



III/ Affaires institutionnelles :

- AGs du 13 décembre 2025

Comme évoqué en introduction, cette AG sera double avec la reprise et la poursuite de l'AGO qui n'a pas été menée à son terme le samedi 22 novembre et une AGE pour proposer de nouvelles évolutions statutaires suite à l'expérience de l'AG du 22 novembre.

o Comptes 2024/2025

Un travail conséquent a été piloté par le nouveau trésorier pour partager à date, et samedi prochain, un état financier clair, global et exhaustif des comptes de la Fédération, dans le respect des règles comptables.

Ce travail a été mené dans une étroite et permanente collaboration avec les services internes de la Fédération (Martine & Louis), la Fiduciaire qui a toujours accompagné la Fédération, et une société de réviseur de comptes qui a répondu promptement à notre souhait urgent d'être accompagné par un professionnel extérieur à tout ce qui avait été mené auparavant.

La mobilisation de chacun a payé et il est possible à date de présenter les documents financiers adéquats. Merci à tous.

L'un des écueils à dépasser était l'enregistrement des recettes comme des charges au fur et à mesure de leur communication et sans rapport avec les activités propres à chaque saison sportive. Ainsi, des opérations ont été comptabilisées sur des exercices qui n'étaient pas appropriés, sans tenir compte de la saisonnalité de nos activités et le fait qu'en conséquence les comptes sont clôturés au 31/08 de chaque année et qu'il faut par exemple affecter les subsides sur la saison pour laquelle ils sont fléchés et non au moment où ils sont réceptionnés.

De ce fait, c'est bien un compte de caisse à date, plutôt qu'un bilan financier de saison qui était réalisé. Par ailleurs, ce fonctionnement a aussi induit le fait de ne pas toujours profiter de l'ensemble des subsides potentiels pour une saison donnée.

Des reprises et réaffectations de « provisions » ont dû aussi être réalisées.

Les comptes de l'Euro Meet demeurent difficiles encore à établir avec des écritures nombreuses sous un logiciel Excel qui est insuffisant pour un tel exercice comptable.

L'ensemble des opérations rectificatives menées et des préconisations du réviseur, même s'ils ont vocation à être tenu confidentiel, est transmis aux membres du CA.

En définitif, il apparaît un résultat positif amélioré par rapport à celui précédemment présenté (docs financiers en annexe). L'examen de ce résultat peut être un peu trompeur puisqu'il ne s'agit pas du résultat constaté en trésorerie, mais de la réalité comptable de l'exercice budgétaire, à la suite des modifications réalisées.

Ce résultat meilleur est une nouvelle positive. Même si tout par le passé n'a pas été comptabilisé dans les règles de l'art, rien de suspect et/ou frauduleux n'a été décelé ; la situation n'est pas diamétralement différente ce qui a été présentée.

Ce nouveau bilan financier sera transmis aux clubs avant l'AG, présenté durant celle-ci et soumis à son approbation.



SEO



Bâloise
Assurances

andreasen
accounting services
FREELANDER'S
SPORTS



o Budget prévisionnel 2025/2026

Le budget prévisionnel a été ajusté par le Trésorier, notamment à l'égard des coûts des événements internationaux évoqués précédemment et les financements fédéraux dédiés.

Le budget 2025/2026 sera transmis aux clubs avant l'AG, présenté durant celle-ci et soumis à son approbation.

- **Propositions de modifications statutaires**

L'AGO avait programmé des propositions d'évolutions statutaires relatives à

- La délivrance de licences individuelles – Art 5
- L'extension de la durée de mandat du CA (art.17), du comité d'appel (art 27), du comité de surveillance (art 39) à 4 ans, et la limitation d'un nombre de mandats successifs liés
- *Si adoption en AGE de la durée du mandat du CA à 4 ans, proposer que le présent mandat du CA se poursuive jusqu' l'AG qui suit les JO de 2028.*
- Les modalités de remplacement d'un Président, et d'un membre de CA, en cours de mandat (art 17 et art 18).

Ces modifications et les propositions afférentes seront donc soumises à nouveau à l'échange et l'approbation de l'AG.

Une AGE a été programmée pour proposer des compléments aux modifications initialement proposées :

- Confier la mission de révision des comptes à une entreprise extérieure et actualiser les documents comptables à réaliser et présenter (art 25, 29, 39, 40).

Au regard de la durée des échanges précédents, les sujets relatifs aux **RH et au fonctionnement interne** sont traités lors du prochain CA.

Il est cependant donné l'information selon laquelle deux postes supplémentaires ont été sollicités au Ministère : un responsable de la formation et un administrateur/développeur SI.

Il est évoqué aussi la proposition faite à la Fédération **de déménager** dans des locaux ministériels vacants à **Differdange**. Les salles proposées sont plus nombreuses et spacieuses qu'actuellement. Cela a de l'intérêt notamment si l'équipe fédérale s'étoffe encore.

Il n'y aura pas de possibilité de bénéficier de salles supplémentaires à la Maison des Sports et la construction d'un nouveau bâtiment ne sera pas réalisée avant 3 ou 4 ans.

Bénéficier de ces espaces à Differdange offrirait donc une belle étape de transition pour des conditions de travail améliorées.

Toutefois, l'éloignement géographique risque de ne pas faciliter la dynamique d'équipe et la collaboration avec les entraîneurs, ou avec les élus.

Il faut peut-être repenser la configuration actuelle pour voir si l'organisation des espaces alloués ne peut pas être optimisée.

Cette question sera reprise et à nouveau débattue lors du prochain CA.

Une journée d'animation autour des disciplines de la natation est sollicitée par le Ministère. Cependant, le calendrier de la saison est déjà très dense, avec des mobilisations conséquentes autour d'événementiels importants. Il semble inopportun d'envisager de réussir complètement un nouvel autre projet d'envergure. Cette manifestation sera à l'ordre du jour de la saison 2026/2027.

IV/ Questions diverses :

Le club de Strasbourg a invité les plongeurs luxembourgeois à un stage d'entraînement commun. Thierry P. s'interroge sur sa capacité à mener cette délégation au regard de ses diplômes. En tant que dirigeant licencié, il a tout à fait la capacité de prendre la responsabilité de cette équipe. Il lui est conseillé toutefois de se faire accompagner d'une personne féminine si l'équipe à encadrer est mixte. Une composition de l'équipe encadrante est bien prévue en ce sens.

Fin des échanges à 21h30.

Procès-verbal approuvé lors du CA du 23 décembre 2025



SEO

